

Voici une classification¹ des cas types de fraude, de tricherie et de plagiat. Cette classification n'est pas exhaustive, étant donné la créativité des plagiaires et des tricheurs...

En amont de l'évaluation	1. La récupération du sujet avant l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> – Récupérer un brouillon du sujet (par exemple dans une poubelle), détourner une copie du sujet dans l'imprimante ou intercepter une copie du sujet dans le courrier du professeur – Voler le sujet dans les effets personnels d'un professeur (à la pause, dans le sac du professeur, dans le bureau du professeur, photo de l'examen avec un cellulaire, etc.) – Pirater le sujet sur un support informatique (ordinateur, courriel, etc.) – Lire directement le sujet sur l'écran d'ordinateur du professeur – Intercepter des échanges oraux entre professeurs impliqués dans la conception d'un sujet
	2. La préparation sur la base des sessions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> – Se renseigner sur le contenu des examens qui ont été passés dans les sessions antérieures (voire dans les deux années précédentes) ou dans les groupes d'un même professeur.
Pendant l'évaluation	3. Le plagiat²	<ul style="list-style-type: none"> – Copier un passage sans mettre de guillemets ou sans citer la source (Internet, ouvrage, etc.) – Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses mots, mais en omettant d'en indiquer la source – Traduire partiellement ou entièrement un texte sans en donner la source – Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien, et ce, même si cette personne a donné son accord – Se procurer (ou acheter) un travail sur le Web
	4. Le copiage	<ul style="list-style-type: none"> – Regarder sur la copie de son voisin – Récupérer le brouillon d'un autre étudiant à son insu – Récupérer un corrigé de l'examen parce qu'il a été distribué précocement par le professeur
	B) Avec outils technologiques	<ul style="list-style-type: none"> – Échanger des réponses avec d'autres étudiants de la classe à l'aide d'appareils technologiques (téléphone, calculatrice, lecteur MP3) – Récupérer des réponses déposées sur un réseau pendant un examen sur ordinateur – Consulter des sites Internet qui offrent des réponses (en classe ou pendant une sortie aux toilettes) – Recevoir des réponses fournies par un complice à l'extérieur au moyen d'un téléphone intelligent (en classe ou pendant une sortie aux toilettes) – Enregistrer un travail ou des notes de cours et en faire l'écoute sur un lecteur MP3
	5. L'utilisation de matériel non autorisé	<ul style="list-style-type: none"> – Antisèche traditionnelle (sur papier, sur les vêtements, sur une partie du corps, etc.) – Antisèche électronique (calculatrice, lecteur MP3, téléphone cellulaire, etc.)
	B) Les manuels, livres et notes de cours interdits	<ul style="list-style-type: none"> – Documents de cours non autorisés dissimulés en classe ou dans une autre salle à proximité – Falsifier des documents de cours (par exemple, ajouter des notes manuscrites dans un document de cours)
	6. La fraude avec complice	<ul style="list-style-type: none"> – Substituer un candidat pour la passation de l'évaluation – Permuter des copies (dans ce cas, l'un des deux étudiants sort perdant) – Remettre une copie rédigée par un complice extérieur et recueillie pendant une sortie aux toilettes – Échanger un brouillon avec un collègue
	7. La multiplication des copies	<ul style="list-style-type: none"> – Dans le cas d'un examen fait sur l'ordinateur, remettre plusieurs fois la même copie (avec des petites modifications) en prenant soin de changer le nom sur les exemplaires
Après l'évaluation	8. L'intercalaire oublié	<ul style="list-style-type: none"> – Préparer un intercalaire supplémentaire que l'étudiant introduit subrepticement en allant consulter la copie corrigée au bureau du professeur et feindre la surprise de constater que cette page n'a pas été corrigée
	9. La copie perdue	<ul style="list-style-type: none"> – Ne pas remettre volontairement sa copie à la fin d'un test et accuser le professeur d'être responsable de la perte
	10. La falsification de notes	<ul style="list-style-type: none"> – Faire pression sur le correcteur – Pirater des notes relevées dans un ordinateur
	11. La production de faux	<ul style="list-style-type: none"> – Reproduire en tout ou en partie un document fourni par l'école (diplôme, relevé de notes, attestation de présence, etc.)

¹ Classification réalisée à partir de la recension effectuée par François Guénard dans *La fabrique des tricheurs. La fraude expliquée au ministre, aux parents et aux professeurs*, Paris, Jean-Claude Gawsewitch, 2012.

² *Normes de présentation des travaux écrits*, Québec, Cégep de Ste-Foy, 2008.

